

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2017

Présents : M. Christian CARBONI, Mme Patricia BELIN, MM. Gabriel LE ROUX, Nicolas MOSTACCI, Benoit PROBST, Olivier RAGOUILIAUX, Christophe TESTI et Didier THUAU.

Absents excusés : MM. Marc HANGARD et Freddy LALLEMANT

M. Olivier RAGOUILIAUX doit quitter la séance à 20h07 pour une intervention des pompiers.

M. Gabriel LE ROUX doit quitter la séance à 20h15 pour impératif professionnel.

M. Nicolas MOSTACCI est nommé secrétaire de séance.

M. Christian CARBONI ouvre la séance à 19h10

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est modifié à la demande de M. Gabriel LE ROUX pour ce qui concerne le chapitre " Délibération nouveau membre du CCAS".

Le compte-rendu modifié sera signé ultérieurement.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire fait auparavant un point sur la situation financière de la commune.

Il fait un état au Conseil Municipal de l'évolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les 4 dernières années. Il présente et commente les lignes budgétaires les plus significatives, et les bilans budgétaires de ces années.

M. le Maire explique aussi sa rencontre avec le trésorier suite à un oubli des services de ce dernier lors d'un virement d'une section comptable à une autre. M. le Maire dit être en colère et inquiet, car cet oubli va engendrer un déficit dans une des sections lors du prochain vote du budget. Bien que le déficit soit "virtuel" et purement de l'ordre de jeu d'écritures comptables, M. le Maire dit qu'arriver à ce genre de situation est inadmissible.

M. Didier THUAU présent lors de la rencontre avec le trésorier, confirme que M. le trésorier dit ne pas être inquiet par la situation de la commune et que cela se régularisera dans l'exercice 2017. M. le trésorier ayant effectivement expliqué que la situation financière de la commune est saine.

Afin de préparer le budget primitif, M. le Maire présente au tableau une liste de réalisations pouvant être envisagées sur le village en 2017. Il explique qu'il faut être prudent cette année en investissements, car outre l'oubli du trésorier et les reports d'investissement de 2016, il faut penser que nous ne connaissons rien à l'avenir au titre de la DGF, surtout en cette année d'élections.

Après en avoir débattu, il est retenu à inscrire en investissement pour 2017 :

- Report 2016 règlement travaux route de La Croix	8 000 €
- Création réseau d'éclairage public route de La Croix	50 000 € (couvert par emprunt)
- Plantation haie route de La Croix (suite du projet)	2 000 €
- Achat bacs pour sel de déneigement	100 €
- Coffret à gaz pour salle polyvalente	250 €
- Caveau et aménagement cimetière	2 000 €

PROJET SYMBIOSE

M. le Maire présente globalement l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » mais surtout « Agriculture et Biodiversité Autour de Tilloy et Bellay » une association locale qui en découle, et son projet agro-écologique. M. le Maire rapporte que parallèlement, le Réseau de Biodiversité pour les Abeilles a proposé l'implantation de ruches sur le territoire de la commune afin de compléter la démarche Symbiose.

Ainsi, M. le Maire se dit rapporteur de la demande de M. Jean-Marie DELANNERY, Président du GIEE de Tilloy et Belley, quant à l'implantation de ces ruches sur le terrain communal de La Tartelette. Il explique qu'au départ 6 ruches devraient être placées, puis que cela serait en fonction des premiers résultats.

Mme Patricia BELIN dit que cela est beaucoup trop dangereux, qu'il y a des enfants qui y jouent.

M. Benoit PROBST souligne également la dangerosité des abeilles si elles étaient dérangées.

Un à un les membres du Conseil se disent défavorables à ce lieu d'implantation, de par son utilité pour les jeunes et les familles du village (terrain de football, jeux divers, pique-nique, terrain de VTT, etc...).

M. le Maire dit avoir anticipé cette réaction qu'il partage, et dit avoir proposé le terrain du captage d'eau, afin de ne pas compromettre le projet des abeilles qu'il trouve intéressant.

L'ensemble des conseillers approuve cette idée.

M. le Maire dit avoir pris contact avec le responsable de VEOLIA gestionnaire du site, et que celui-ci ne voit pas d'opposition à ce projet. Bien entendu une convention et un Plan de Prévention seront à mettre en place.

M. le Maire dit qu'il fera part de cette solution unanime à M. DELANNERY.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire explique qu'un véhicule est garé depuis plusieurs jours sur l'herbe, en bordure de la RD3. Il dit être en relation avec les gendarmes pour faire retirer au plus vite cette voiture. Elle n'est pas reprise au fichier des véhicules volés, mais la gendarmerie recherche son propriétaire.

M. le Maire fait part de la demande de TDF pour l'implantation d'une antenne GSM en bordure de la ligne SNCF à grande vitesse, sur le territoire de la commune.

L'emplacement retenu par la société se situerait bien en extérieur du village, côté Auve, en bordure du chemin latéral nord à la LGV. Ce terrain appartenant à l'Association Foncière, M. le Maire les a renvoyés vers le Président de l'AF. Cette antenne demandée par l'opérateur Free, est prévue pour couvrir la ligne LGV, mais pourrait également servir au village.

M. le Maire demande à M. Christophe TESTI, vice-président du SIS, à quel état d'avancement en sont les décisions prises récemment par le comité de pilotage du périscolaire et les membres du conseil syndical du SIS.

M. Christophe TESTI explique que le report de la facture de la Communauté de Communes a été demandé et validé, les fermetures des centres périscolaires de La Cheppe le matin et Somme-Vesle l'après-midi sont actés, mais qu'encore d'autres actions restent à mettre en place très prochainement (ATSEM par exemple).

M. le Maire dit regretter que le Président du SIS n'ait pas encore souhaité envoyer par écrit aux communes les problèmes rencontrés et les actions mises en place. Il souligne qu'il n'approuve pas ce comportement de non transparence. M. Christophe TESTI dit être d'accord avec cette remarque.

M. le Maire annonce qu'étant tenu par le calendrier budgétaire, le prochain conseil municipal aura lieu le 28 mars 2017 à 19h.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions. Personne ne prenant la parole, Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

La séance est levée à 20h36.